

Formation continue

Brevet d'Entraîneur Fédéral de Club

N° Siret : 305 462 616 00056
Code APE : 8551Z
N° déclaration d'activité : 72 40 00922 40

Intitulé de la formation : Formation d'entraîneurs de Club

Durée : 300 h en alternance

- 120 h de formation en centre (4 semaines)

- du 2 au 12 avril (hors week-end)

- du 16 au 27 septembre (hors week-end)

- 180 h en situation pratique d'entraînement : entraînement d'un groupe d'au moins 5 compétiteurs sur une période minimale de 6 mois

Lieu : Centre de formation ACASAL à SOUSTONS

Coût : 1000 € (hors frais d'hébergement et restauration)

Financements possibles pour les salariés des structures par les OPCA.

Renseignements : remicastaings@surfingfrance.com

Nombre de places : 12

Conditions d'inscriptions : Le nombre de places étant limité, seules les candidatures arrivées à la FFS (Voir fiche d'inscription), seront prises en considération. Priorité sera donnée aux candidats déjà investis dans les Clubs formateurs et/ou sections sportives, et donc en situation d'entraîneur.

Date limite d'inscription : 10 mars 2013

Contenus de formation :

Connaissances générales :

- Connaissance du milieu de pratique
- Connaissance du matériel
- Connaissance des critères de jugement
- Connaissance de la réglementation de la pratique du Surf
- Connaissances générales liées à l'éthique sportive et au dopage

Connaissances techniques liées aux activités Surf :

- Fondamentaux techniques des activités Surf
- Bio-mécanique du Surf
- Analyse technique des manœuvres
- Paramètres de la performance dans les activités Surf
- Principes fondamentaux de l'entraînement.
- Planification et programmation de l'entraînement de sportifs.
- Préparation physique du sportif dans les activités Surf.
- Préparation mentale du sportif dans les activités Surf.
- Coaching de sportifs dans les activités Surf.
- Préservation de l'intégrité physique du sportif : conduite à risques, dopage,...
- Evaluation de sportifs : technique, physique, psychologique

Connaissances pédagogiques

- Connaissance et attentes des publics.
- Développement du sportif et maturation.
- Apprentissage moteur et acquisition d'habiletés motrices.
- Principes généraux de pédagogie.
- Conception et mise en œuvre de séances d'entraînement.
- Animation de séances d'entraînement.
- Evaluation de séances d'entraînement : observation et évaluation
- Auto-évaluation de l'entraîneur.

Sécurité - sauvetage

- Autonomie dans l'océan
- Techniques de sauvetage et secourisme
- Procédures d'alerte

